

N°53 MARS 2012

7 à vous

MAGAZINE d'information de la mairie du 7^e



7 SOLIDAIRE
Le Club d'entraide
en pleine action



**L'ACCÈS AUX SOINS
ET AU BIEN-ÊTRE DANS LE 7^E**

La mairie du
7^e arrondissement
invite
les jeunes du 7^e
à un après-midi

Jeux d'échecs

Mercredi 28 mars 2012
de 13 h 30 à 17 h 30

à la mairie du 7^e
116, rue de Grenelle

Tournoi | Initiation | Ateliers

MAIRIE DE PARIS



Mairie du 7^e arrondissement



SOMMAIRE

7 ÉDITO P. 5

7 UN DOSSIER P. 6
L'ACCÈS AUX SOINS DANS LE 7^E

7 À ELLE P. 10
LE BIEN-ÊTRE EN QUESTION !

7 ARRIVÉ P. 12

7 À VENIR P. 14

7 EN SOLIDARITÉ P. 16
LE CLUB D'ENTRAIDE EN PLEIN ESSOR !
LE CMAAS AU SERVICE DES PLUS DÉMUNIS

7 ASSOCIATIF P. 18
ASSOCIATION GIAA
ASSOCIATION ARDEUR

7 À PROPOS P. 19

7 UN RENDEZ-VOUS P. 21

7 UN POINT DE VUE P. 22



7 UN DOSSIER : L'ACCÈS AUX SOINS DANS LE 7^E (P.6)



7 ARRIVÉ : COMMÉMORATION DU GÉNÉRAL FERRIÉ (P.12)



7 EN SOLIDARITÉ : LE CLUB D'ENTRAIDE EN PLEIN ESSOR ! (P.16)



www.mairie7.paris.fr

Journal d'information de la mairie du 7^e - 116, rue de Grenelle 75340 Paris Cedex 07 - Tél. 01 53 58 75 07 - Fax 01 53 58 75 57 - www.mairie7.paris.fr
Directrice de la publication : Rachida Dati — Rédacteurs en chef : Emmanuelle Dauvergne, Philippe Valli — Rédacteurs : Caroline Sauvage, Ghislaine de la Bretesche — N°ISSN : 1774-4660
Création, conception, réalisation : Comtown Productions - 172, rue de Charonne 75011 Paris - Tél. 01 43 480 490 — Contact régie publicitaire : 06 87 52 67 99 - 07 86 27 87 87 - www.7avousdevoir.fr
Impression : Rivel Presse Édition Limoges — Tirage : 35 000 ex. Dépôt légal à parution — Photo couverture : © Clinique de l'Ordre hospitalier Saint Jean de Dieu, Alain Guizard — Photos sommaire : © Clinique OHSJO, Caroline Sauvage/Mairie7, Alain Guizard.
La rédaction décline toute responsabilité pour les documents qui lui ont été remis.



JEUNES EN MUSIQUE concours 2012



Ouvert aux musiciens solistes de 14 à 18 ans

Jury composé de musiciens et de mélomanes

Les deux critères pris en compte :



le choix du répertoire

l'interprétation

AUDITIONS LE MERCREDI 11 AVRIL 2012

(pour tous les inscrits)

FINALE LE MERCREDI 23 MAI 2012

(avec les 10 candidats sélectionnés)

1^{er} Prix : 500 €

2^e et 3^e Prix : 250 €

Auditions et finale dans les salons de la mairie du 7^e

Inscription sans frais du 15 janvier au 22 mars

Bulletin d'inscription à retirer à l'accueil de votre établissement scolaire
ou à l'accueil de la mairie - 116, rue de Grenelle - Paris 7^e



Une initiative du

ROTARY PARIS QUAI D'ORSAY

en partenariat avec la

MAIRIE DE PARIS



Mairie du 7^e arrondissement

Le 7^e prend soin de vous !

« Un esprit stimulé dans un corps détendu ». Telle aurait pu être la devise de la soirée qui a permis d'associer réflexion et détente, le 8 mars dernier à la mairie du 7^e, à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

Tandis qu'une conférence de Corinne Valasik, maître de conférences en sociologie, nous a permis de réfléchir sur l'évolution de la place de la femme au sein de la famille et de la société, des soins de relaxation et de bien-être étaient proposés à tous les participants.

Pour prolonger l'esprit de cette journée, cette édition de 7 à vous du mois de mars 2012 met en valeur l'accès aux soins et au bien-être dans le 7^e.

Encore une fois, **le tissu associatif et social comme les lieux d'accueil et de soins de l'arrondissement dévoilent une attention particulière portée à la personne.**

L'Action médicale et sociale à domicile ainsi que d'autres associations telle que l'Aide aux mères de famille, ou ARDEUR, complètent généreusement l'offre du centre d'action sociale du 7^e auprès des personnes les plus fragiles, âgées, malades ou handicapées.

Parmi les structures hospitalières présentes dans le 7^e, **l'Institution nationale des Invalides** accueille depuis 1674 les blessés de guerre et anciens combattants, permettant à certains de repartir de plus belle ou à d'autres de vivre paisiblement leur fin de vie.

Grâce à plusieurs associations telles que l'Association du foyer des Invalides, l'Ordre de Malte ou la Croix Rouge, les pensionnaires sont soutenus et accompagnés moralement et matériellement.

Un établissement du 7^e a été particulièrement mis à l'honneur il y a quelques mois. **L'Ordre de Saint Jean de Dieu** a ainsi reçu l'année dernière, pour sa clinique de la rue Oudinot, le label « 2011, année des patients et de leurs droits », décerné par le ministère de la Santé.

La convivialité et la solidarité sont des valeurs fondamentales de notre arrondissement, notamment par l'engagement dans des actions solidaires, via le club d'entraide de la mairie ou les nombreuses associations tel que le CMAAS dont il est question dans ce journal.

Au programme du club d'entraide, un petit déjeuner intergénérationnel au lycée Albert de Mun organisé par les élèves, et toujours des ateliers créatifs jeunes/personnes âgées au club Malar et des concerts au Théâtre Adyar.

Rachida Dati,
ancien ministre, député européen,
maire du 7^e arrondissement

L'accès aux dans

Riche de trois maisons de soins et d'associations d'aide à domicile, le 7^e arrondissement prodigue un service de qualité aux malades.

➔ Des associations d'aide au domicile des malades

L'Action médicale et sociale à domicile

L'AMSD est la seule association localisée dans l'arrondissement permettant une aide médicale à domicile.

Elle a pour but de soigner et d'aider les personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie.

L'association intervient selon des modalités propres, à la demande, ou sur prescription d'une assistante sociale ou d'un service de tutelle/curatelle :

- **le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)**, entièrement financé par les crédits de l'Assurance Maladie, apporte à domicile une assistance dans les actes quotidiens de la vie, des prestations de soins ou une aide à l'insertion sociale, à des personnes âgées malades ou handicapées ;
- **le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)** a pour mission de maintenir, restaurer et stimuler l'indépendance, en accomplissant un travail de soutien moral, matériel ou social ;
- **le service mandataire** procède aux formalités administratives et aux déclarations sociales et fiscales ;
- **un appartement d'accueil temporaire** peut recevoir huit personnes pour une courte durée.

Action médicale & sociale à domicile
3, rue Oudinot – Paris 7^e
Tél. 01 43 06 22 60.



soins le 7^e



© Clinique de l'Hotel-Dieu - Paris

Des associations d'aide générale à domicile

Il ne faut pas oublier les associations qui agissent en faveur des personnes âgées, malades ou handicapées, ne pouvant se déplacer en leur procurant une aide comme la lecture, la livraison de course, courrier, le traitement des documents administratifs, les tâches ménagères, la préparation des repas, la garde à domicile, la compagnie, etc.

C'est le cas de l'association Aide aux mères de famille pour celles qui se trouvent en grande difficulté, ou encore de l'association ARDEUR dont le portrait est présenté page 16 de ce journal.

➔ Les aides publiques à domicile

L'hospitalisation à domicile

L'hospitalisation à domicile (HAD) est une structure de soins alternative à l'hospitalisation. Elle permet d'assurer au domicile du patient des soins médicaux et paramédicaux importants, pour une période limitée. Elle a pour finalité d'éviter ou de raccourcir une hospitalisation en établissement. Elle se fait sur demande du médecin traitant et permet de réaliser des soins ponctuels, notamment en cas de maladies non stabilisées (chimiothérapie), de soins de réadaptation au domicile, notamment en cas de maladie cardiaque, de traitement orthopédique, de soins palliatifs.

L'hospitalisation à domicile est prise en charge à 80 % par l'assurance maladie, comme toute hospitalisation.

Hospitalisation à domicile
14, rue Vésale – Paris 5^e
Tél. 01 55 43 68 00.

Les aides à domicile du Centre d'action sociale du 7^e

Le Centre d'action sociale de la ville de Paris (CASVP) permet d'accéder au service de soins infirmiers à domicile proposés, entre autres, par l'AMSD (voir précédemment). Le CASVP donne également accès à de nombreux services annexes à domicile, notamment grâce à la Carte Paris à domicile, destinée aux personnes

âgées ou handicapées ne pouvant se déplacer, pour effectuer certains actes de la vie quotidienne ou d'être sécurisé : téléalarme, port de repas, pédicurie, coiffure, diagnostic habitat.

Centre d'action social du 7^e
116, rue de Grenelle – Paris 7^e
Tél. 01 53 58 77 16.

➔ L'Institution nationale des Invalides

Une institution historique

« Un hostel royal pour y loger tous les officiers et soldats tant estropiés que vieux et caduques ». Telle était la volonté de Louis XIV. Aujourd'hui et depuis 1674, l'Institution nationale des Invalides (INI) est chargée d'accueillir les vétérans victimes de lourds handicaps liés à des blessures de guerre ou au poids des ans, et bénéficiaires de pensions militaires d'invalidité et de victimes de guerre. L'INI accueille aussi bien des militaires que des civils, hommes et femmes. Au total, 91 chambres individuelles sont aménagées pour les patients.

L'institution dispose également d'un centre médico-chirurgical qui dispense des soins aux malades et aux blessés en vue de leur réadaptation fonctionnelle, professionnelle et sociale.

Enfin, le centre d'études et d'appareillage des handicapés conduit des recherches sur l'appareillage et les aides techniques afin de favoriser l'autonomie des pensionnaires invalides.



© INI

7 un dossier

Un espace de vie soutenu par des associations

L'INI a également établi des partenariats avec différentes associations intervenants auprès des malades. Entre autres, l'Association du foyer des Invalides organise sorties culturelles et sociales. Le Cercle sportif favorise la réadaptation et la réinsertion des personnes handicapées moteurs par le sport. Les bénévoles de la Croix-Rouge et de l'Ordre de Malte apportent un soutien moral aux pensionnaires (écoute, accompagnement en fin de vie). Ils les assistent dans leur vie courante (achats, rédaction de lettres, dossiers administratifs...). Ils les accompagnent lors de leurs activités habituelles ou lors d'événements plus exceptionnels : à la messe, aux concerts, aux cérémonies militaires, aux commémorations, lors de sorties culturelles.

➔ Une clinique au summum de la technicité

La clinique de l'Alma entièrement rénovée pour mai 2012

Le groupe Dial-Invest, qui a repris la clinique en 2005, a dû mettre en place une très importante politique de restructuration des bâtiments qui n'étaient plus aux normes. Après la mise au point d'un permis de construire et travaux d'aménagement négociés avec la mairie de Paris



© Clinique de l'Ordre des Hospitaliers Saint-Jean de Dieu

et la préfecture de Police, les travaux ont commencé en 2008. Fin mai 2012, la clinique aura été entièrement rénovée. Actuellement, la climatisation du bâtiment est en cours d'installation par Climespace, ce qui entraîne d'importants travaux sur la rue.

Spécificité de la clinique

Le groupe Dial Invest est spécialisé dans l'insuffisance rénale chronique qui était déjà une partie de l'activité de la clinique dont l'activité principale est encore le traitement par dialyse.

La clinique de l'Alma est également **spécialisée dans les maladies digestives** et le traitement par techniques de cathétérisme et la radiologie interventionnelle.

Elle est ainsi le centre le plus important de France dans ce domaine intervenant fréquemment sur les rétrécissements des voies biliaires par des calculs ou cancers et rétrécissements des voies du pancréas. C'est à la clinique de l'Alma qu'a été créé le système de cathétérisme dans les Années 1970, par le docteur Claude Liguory, toujours en activité à la clinique. De manière plus globale, l'établissement dispose de toutes les techniques existantes pour examiner les voies digestives : colo-scanner, vidéo-capsule, etc.

Le scanner le plus efficace du monde !

En 2011, la clinique de l'Alma a été équipée du 4^e scanner au monde de dernière génération, les trois autres se trouvant à l'hôpital Cochin, à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul et à Monaco. Celui-ci irradie deux à trois fois moins qu'un scanner traditionnel, **ayant même la capacité, pour protéger le patient, d'utiliser des doses pouvant être jusqu'à cinq fois moins importantes.** C'est également **le scanner le plus rapide au monde**, capable d'examiner le corps entier en quelques secondes. Les patients n'ont ainsi plus besoin de prendre un bêta-bloquant pour ralentir le cœur. Enfin, le diamètre du scanner est adapté pour accueillir des personnes atteintes d'obésité.



© III



© III

Clinique de l'Alma
166, rue de l'Université – Paris 7^e
Tél. 01 45 50 38 19.

➔ Un ordre religieux au service des malades

L'Ordre Hospitalier de Saint Jean de Dieu

L'Ordre a été fondé pour le soin des pauvres et des malades, à Grenade en 1537, par Saint Jean de Dieu, père de l'hôpital moderne, patron des infirmiers et précurseur reconnu en matière d'hygiène et de soins. Appelé en France par la reine Marie de Médicis, il fonde en 1606 l'hôpital de la Charité, alors situé rue des Saints-Pères. En 1843, l'Ordre acquiert l'hôtel de Plumet, rue Oudinot pour en faire une clinique chirurgicale.

Aujourd'hui, l'Ordre des Frères de Saint Jean de Dieu accueille les malades dans une cinquantaine de pays sur les cinq continents. Certains établissements étant dédiés à l'aide des populations les plus démunies. Il compte près de 300 centres dont 6 en France.

La clinique Saint Jean de Dieu

Grâce au regroupement en 2000 avec l'établissement des Sœurs Augustines qui se situait à l'angle de la rue Oudinot et de la rue Monsieur, la clinique possède aujourd'hui 116 lits. Depuis cette date, et grâce à la création d'un service de chirurgie ambulatoire (séjour d'une journée), puis d'un service de chimiothérapie en 2007, et enfin grâce aux techniques opératoires de moins en moins invasives permettant une récupération plus rapide, la clinique s'est beaucoup développée, passant de 4 000 séjours en 2000 à 15 000 en 2011.



© Clinique de l'Ordre Hospitalier Saint Jean de Dieu

La diminution des durées d'hospitalisation a permis également de créer un véritable travail de partenariat avec des structures telles que l'hospitalisation à domicile, des établissements de soins de suite, de rééducation et de soins palliatifs et d'inclure le médecin traitant et autres intervenants (para)médicaux dans le suivi du patient.

Un établissement spécialisé dans le cancer du sein

Autrefois spécialisée en urologie, la clinique Saint Jean de Dieu est aujourd'hui un établissement pluridisciplinaire pratiquant dans des spécialités aussi différentes que la chirurgie de la femme, l'orthopédie, la chirurgie pédiatrique, l'urologie, la chirurgie digestive, l'ORL, les varices en ambulatoire, et la gastro-entérologie. Elle tire sa notoriété de sa grande spécialisation dans la prise en charge du cancer du sein.

La clinique Saint Jean de Dieu est l'établissement privé français qui réalise le plus grand nombre d'actes en cancérologie du sein.

Un accueil récompensé d'un label

La relation avec le patient est privilégiée. Une des actions mises en place a été de créer du lien entre le personnel du bloc opératoire et les patients.

Avant certaines interventions, l'infirmière du bloc vient se présenter au patient et lui explique le déroulement de l'opération, tout en répondant à ses questions. Cette action innovante a été remarquée par le ministère de la Santé qui a remis à la clinique le **label « 2011 année des patients et de leurs droits »**.

Une équipe dédiée aux soins de support et de confort a également été créée afin d'aider les patients au cours de leur maladie : infirmières d'annonce, psychologues, nutritionnistes, assistantes sociales, socio-esthéticiennes...

La **Communauté des frères** a également un rôle primordial dans la vie de l'établissement. Ainsi, Frère Pierre et Frère Jean-Marie accueillent et accompagnent jusqu'à leur chambre les patients hospitalisés et proposent un accompagnement spirituel à ceux qui le souhaitent.

Actualité

Saint Jean de Dieu est fêté le 8 mars, Journée internationale de la Femme. Clin d'œil protecteur du patron des infirmiers aux nombreuses femmes qui viennent se faire soigner à la clinique Saint Jean de Dieu !

Clinique Saint Jean de Dieu
19, rue Oudinot – Paris 7^e
Tél. 01 53 58 31 60.

Le bien-être en question !

➔ **Le bien-être, une notion nouvelle...**

« *Mens sana in corpore sano* »

Le bien-être n'est pas uniquement un commerce de détente qui a pris de l'ampleur ces dernières décennies. Il est tout d'abord un besoin naturel et souvent indispensable pour l'organisme. C'est un remède aux problèmes de la vie quotidienne tels que le stress, les douleurs musculaires, les courbatures, la déprime, les problèmes psychologiques, etc. Quel que soit le type de bien-être, il joue parfois un rôle médical. Il se dit souvent « médecine douce ». Consommé au quotidien, il peut s'avérer un traitement miraculeux ! « *Un esprit sain dans un corps sain* », cette Satire de Juvénal parle d'elle-même. Être bien dans son corps a une répercussion sur le bien-être de l'esprit. À l'inverse, l'esprit exercerait une influence très déterminante sur la longévité. Pour vivre mieux et plus longtemps, il faut adopter un comportement de bien-être !

Un bien-être à portée de main !

Pour garder la forme en toute simplicité, il ne faut pas forcément vider son portefeuille ! L'hygiène de vie est l'accès le plus simple au bien-être : faire du sport, se nourrir de manière équilibrée, sortir quelque soit la météo et prendre le temps de se poser, tout simplement.

Le sport est la meilleure détente ! Si courir sur le Champ de Mars ou sur l'avenue de Breteuil n'est pas votre affaire, effectuer une partie de vos déplacements en vélo ou à pieds est déjà une bonne base !

Le bien-être rime aussi avec nutrition ! Manger équilibré, de tout, ni trop, ni trop peu, de préférence des produits frais cuisinés par vos soins, apporte un bien-être à l'organisme. Par ailleurs, à cette occasion, vous pourriez découvrir qu'après une journée de travail, la cuisine peut être une vraie détente !

Enfin, ne lésinez pas sur les promenades en pleine nature, quelques heures de lecture, voire de repassage devant un bon film que vous connaissez par cœur !



Le marché du bien-être en 2012

Crise oblige, 2012 est une année-clé pour l'univers professionnel du bien-être en France. Du SPA haut de gamme au libre-service à bas prix, les modèles économiques s'ouvrent à de nouvelles pratiques.

En 2011, le *low-cost* des soins de bien-être a explosé auprès de la classe moyenne. Il est alors apparu une plus grande accessibilité à des soins autrefois réservés à un public aisé et une nouvelle offre personnalisée ne pouvant plus faire l'économie d'un engagement sur les résultats. L'ère des « temples du bien-être bling bling » et des « bulles de sérénité » est dépassée.

L'année 2012 marque un passage vers un lieu convivial, où l'on s'occupe sérieusement du client et à l'accueil plus chaleureux. Ce changement accompagne aussi un rajeunissement de la clientèle.

➔ **Une proposition innovante pour les entreprises**

Intervenu le 9 février et le 8 mars derniers à la mairie du 7^e en proposant des séances découverte gratuites, l'Arbre de Vie propose aux entreprises des ateliers de gestion du stress par des séances de **shiatsu**. Le shiatsu, littéralement « *pression des doigts* » en japonais, est une méthode de relaxation par acupuncture digitale.



SPA Adriana Karembeu – 57, rue de Bourgogne – Paris 7^e



Institut En Aparté – 10, rue de Verneuil – Paris 7^e

Après avoir travaillé 20 ans dans le milieu bancaire, Shahine Ismail, praticienne certifiée par la Fédération française de shiatsu traditionnel, a créé l'Arbre de Vie, ce réseau de 180 praticiens dans toute la France. Il s'insère dans tout plan d'action de lutte contre les risques psychosociaux au sein des entreprises.

En effet, lors de la conférence organisée le 9 février 2012 à la mairie du 7^e, le docteur Alain Raynaud, médecin du travail attaché à la direction générale d'AXA, a montré clairement l'impact d'une approche globale orientale de l'individu sur la réduction du taux d'absentéisme au sein d'un grand service. Il a souligné le lien entre le bien-être et la performance au travail, et la nécessité de l'implication de la direction.

En reliant le vécu de la personne à l'ensemble de son corps, le shiatsu a pour objectif de contribuer à l'épanouissement au travail, en étant source de performance, en offrant à chacun la possibilité de se réapproprier son corps, par des ateliers collectifs de relaxation ou des séances individuelles. Ces exercices stimulent la vitalité et la souplesse, favorisant ainsi la détente, la concentration, la confiance en soi et soulagent les conséquences du stress : tensions, fatigue, migraines, insomnies, anxiété...

Shahine Ismail
4, rue du Maréchal Harispe – Paris 7^e

➔ Un institut du 7^e parmi d'autres

Élodie Chellal créatrice de l'Institut Corpsline et son collaborateur Bertrand Michaut, créateur de CouleurSpa, étaient présents le 8 mars dernier à la mairie du 7^e où ils donnaient des soins gratuits à l'occasion de la Journée internationale de la Femme.

En quoi votre institut de beauté et de bien-être répond-il à un besoin ?

Élodie : Nous privilégions le bien-être par la notion d'accueil, la chaleur de l'endroit au protocole. Les soins permettent de redécouvrir son corps, notamment par le massage. Les femmes ont besoin de se sentir belles. Elles ressortent avec le sentiment

d'être plus féminines, plus jolies, plus elles-mêmes. Les hommes aussi viennent chercher la détente, la relaxation, le bien-être.

Bertrand : Je suis persuadé que notre institut répond parfaitement à la dénomination actuelle de « SPA urbain », terme apparu il y a quelques années et qui regroupe des endroits « zen » où l'on peut recevoir des soins esthétiques et de relaxation, sans proposer pour autant de « soins humides », endroits où l'accent est particulièrement mis sur l'accueil et la qualité des soins dispensés, à des prix raisonnables.

Institut Corpsline et CouleurSpa
17, rue de la Comète – Paris 7^e





Le 24 janvier, remise du prix Josette Moreau-Desprès à des artistes peintres de la Société nationale d'horticulture de France. **7**



Le 30 janvier, rencontre avec les responsables paroissiaux du 7^e arrondissement, prêtres, pasteurs et laïcs. **7**



Le 2 février, rencontre avec les jeunes du lycée Albert-de-Mun pour le lancement de la Web radio du 7^e. **7**



Le 2 février, Chandelur des voisins avec Voisins solidaires à la mairie du 7^e. **7**



Le 3 février, Chandelur solidaire du conseil de quartier Saint-Thomas-d'Aquin pour les personnes seules et les personnes âgées du 7^e. **7**



Le 8 février, tournoi d'échecs entre les enfants des cours d'échecs de la mairie et de l'association La Tour blanche. **7**



Le 8 février, colloque de SOS Éducation au Musée social sur le thème de l'illettrisme en France. **7**



Du 8 au 20 février, exposition « Carnets de guerre de Rob Roy » par ses enfants, visitée par de nombreuses classes du 7^e. **7**



Le 12 février, déjeuner annuel des bénévoles d'Inter 7. **7**

Le 15 février, remise de médaille à Yvette Nakache, habitante du 7^e, très investie dans le tissu associatif de l'arrondissement. **7**



Le 15 février, conférence de Lionel Guillain, du musée des Lettres et Manuscrits, sur « De Gaulle à Londres ». **7**

Le 16 février, commémoration du 80^e anniversaire de la mort du général Gustave Ferrié, qui révolutionna la télétransmission française. **7**



Le 16 février, exposition de la Fondation de Lattre et remise de la médaille de Lattre dans les salons du gouverneur militaire de Paris aux Invalides. **7**

Le 17 février, réunion d'une classe de seconde d'Albert-de-Mun pour organiser des activités dans le cadre du Club d'entraide jeunes/personnes âgées. **7**



Le 17 février, clôture de la Semaine de cinéma de Sciences-Po à la mairie du 7^e. **7**



ACTUALITÉ DES MUSÉES

INSTITUTION NATIONALE DES INVALIDES

Jusqu'au 20 mars 2012

Écrire la mémoire

Les pensionnaires de l'INI dévoilent leurs écrits dans une exposition destinée au grand public. Héros et témoins de la Seconde Guerre Mondiale, des guerres d'Indochine et d'Algérie, de nombreux pensionnaires ont écrit leurs Mémoires. Connus ou méconnus, références littéraires ou tombés dans l'oubli, ces écrits sont une parcelle de notre histoire.

Salle des rencontres – 6, boulevard des Invalides – Paris 7^e

MUSÉE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

Jusqu'au 8 juillet 2012

« La berline de Napoléon : le mystère du butin de Waterloo »



Le musée de la Légion d'honneur retrace dans une exposition événement, l'incroyable aventure de la berline de Napoléon à Waterloo. Pour la première fois exposées en France, les décorations personnelles de Napoléon I^{er} sont à découvrir à Paris.

2, rue de la Légion-d'Honneur – Paris 7^e

MUSÉE MAILLOL

Du 14 mars au 15 juillet 2012

« Artemisia 1593/1654 : pouvoir, gloire et passions d'une femme peintre »



Fille d'Orazio Gentileschi, l'un des plus grands peintres de la Rome baroque, Artemisia, en quête de sa propre gloire et de sa liberté, a gagné sa vie à la force de son pinceau, et construit son œuvre, inlassablement. Elle est devenue l'une des plus grandes artistes de tous les temps.

61, rue de Grenelle – Paris 7^e

ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

CONFÉRENCE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Du 20 au 22 mars 2012

Journées dons et achats

Dons le mardi 20 mars de 11 h à 17 h. Achats le mercredi 21 mars de 10 h à 19 h et le jeudi 22 mars de 10 h à 14 h. Dons propres et en bon état : vêtements pour femmes et enfants, layette, chaussures, bazar, vaisselle, brocante, jouets, livres, cadeaux, bijoux, linge de maison, dentelles, tissus, parfumerie.

3, place Saint-Thomas-d'Aquin – Paris 7^e

ARKÉOKIDS ARKÉOTOPIA

Le 24 mars 2012 à 10 h 30

Les Gallo-Romains s'invitent à la bibliothèque Saint-Simon



Les enfants du 7^e sont conviés à la bibliothèque Saint-Simon pour une heure d'archéologie ludique sur l'habitat gallo-romain. Entrée gratuite. Nombre de places limité, réservation au 01 53 58 76 40.

Bibliothèque Saint-Simon – Section jeunesse – 116, rue de Grenelle – Paris 7^e

ÉVÉNEMENTS

50^e NUMÉRO DE SERVICE LITTÉRAIRE

Le 30 mars 2012 de 16 h à 20 h

Après-midi dédicaces

Une trentaine de collaborateurs de la revue signeront leurs ouvrages.

Le 122 accueillera tous les amateurs de littérature désireux de rencontrer l'équipe de *Service Littéraire* qui les régale de leurs chroniques depuis octobre 2007.

Plus d'infos sur www.mairie7.paris.fr
Restaurant Le 122 – 122, rue de Grenelle – Paris 7^e



UCIAP 7

Le 31 mars 2012 de 14 h à 18 h 30

Dictée du 7^e pour tous

À l'intention des collégiens (3^e), lycéens et adultes. Accueil à 13 h 30. Organisée en partenariat avec l'AMOPA et Défense de la langue française. Bulletins d'inscription sur le site www.uciap7.com ou au 7, rue Duvivier – Paris 7^e. Remise des prix à 18 h, suivie d'un verre de l'amitié.
Lycée La Rochefoucauld – 22, rue Malair – Paris 7^e

MACASSO

Le 7 avril 2012 à 18 h 30

4^e festival de films d'art « Nos yeux grands ouverts »

Suite à un concours lancé auprès de différentes écoles, diffusion des 10 films retenus par MACASSO (association d'étudiants du master II Management des activités culturelles et artistiques de l'INSEEC) parmi les jeunes candidats et élection des 3 meilleures productions par un jury de professionnels et d'experts. Un 4^e candidat se verra également décerner le prix « Coup de cœur du public ». Tarif : 7 €.

Théâtre Adyar – 4, square Rapp – Paris 7^e

CAISSE DES ÉCOLES

Vacances de printemps



Séjours poney pour les enfants de 6 à 14 ans habitant ou scolarisés dans le 7^e.

Du 14 au 21 avril 2012 : Arquian – Centre de Gué de Frise.

Du 21 au 28 avril 2012 : Gurgy – Le Haras de Val en Pré.

Inscriptions auprès de la Caisse des écoles du 7^e arrondissement au 01 45 51 35 99 à partir du lundi 27 février 2012.

7^e à l'agenda culturel de la mairie du 7^e

EXPOSITIONS

Du 21 au 28 mars 2012

Groom Paturol

Vernissage le 21 mars 2012 à 18 h



L'ancien médecin acupuncteur insufflé à ses toiles une énergie qui aboutit à l'éclatement des formes dans un épanouissement de couleurs. Cheminement d'un

esprit qui se cherche, progresse, fixe dans des moments d'équilibre et fragile les étapes de lumière. Ces toiles sont des instants d'éveil et les images des formes infinies du bonheur.

Du 29 mars au 4 avril 2012

Toiles et dessins d'Aline Eichner

Vernissage le 29 mars 2012 à 18 h



Dans son travail, volontiers qualifié d'expressionniste, le corps est omniprésent : il est le médium par lequel transitent ses émotions, ses visions, ses récits. Présentation de toiles récentes, notamment les « Parades »,

totems de personnages agglutinés incarnant une idée, une expression.

Du 5 au 11 avril 2012

Jean-Louis Espilit

Vernissage le 5 avril 2012 à 18 h



Rugueux, réservés mais persuasifs, ses papiers gouachés sont des interprétations sans cesse renouvelées du passage du temps et de la variété infinie des états émotionnels.

Imprégnés de mélodies vivantes, ils tracent l'étendue de l'expérience humaine, dressant la carte de ce territoire immense, dont les contours sont modelés par la nature et par le dessin des hommes.

CONFÉRENCES

Le 15 mars 2012 à 18 h

« Chalgrin architecte et décorateur : du retour à l'antique au style Empire »

Organisée par la Société d'histoire et d'archéologie du 7^e, conférence présentée par Isabelle Rouge-Ducos, docteur en histoire de l'art, conservateur du Patrimoine.

Le 27 mars 2012 à 18 h

« Le Cancer maux à mots »

Présentation et dédicace du livre *Le Cancer maux à mots*. Le docteur Planchon, président de l'association Choix vital, expliquera l'importance de la parole dans cette maladie et relatera la genèse du livre. L'auteure Anne de Commynes racontera son expérience du livre et lira quelques extraits significatifs.

Le 29 mars 2012 de 17 h à 19 h

« Napoléon III et les Amériques »

Séance de l'Académie du Second Empire. Interventions de : Patrick Hénault, ancien ambassadeur ; Juliette Glikman, agrégée et docteur en Histoire ; Stève Sainlaude, agrégé et docteur en histoire ; Yves Bruley, agrégé et docteur en histoire.

JEUNES EN MUSIQUE

Concours 2012



Le 11 avril 2012 :
Auditions.

Le 23 mai 2012 :
Finale avec les 10 candidats sélectionnés.

Ouvert aux musiciens solistes de 14 à 18 ans. 1^{er} prix : 500 €. 2^e et 3^e prix : 250 €. Critères de sélection : choix du répertoire et interprétation. Inscription gratuite jusqu'au 22 mars. Bulletin d'inscription à retirer à l'accueil de votre établissement scolaire ou la mairie du 7^e.

Pour toutes ces manifestations :
mairie du 7^e, 116, rue de Grenelle.
Inscriptions obligatoires pour les conférences, concerts et événements :
01 53 58 75 62.
Ouverture de la salle d'exposition :
du lundi au samedi, de 11 h à 18 h.

ÉVÉNEMENTS

Le 20 mars 2012 à 18 h

Musique latino-américaine



Concert d'élèves du conservatoire Erik-Satie qui organise, du 19 au 31 mars 2012, deux semaines thématiques autour des musiques latino-

américaines. 11 concerts de professeurs, musiciens invités et élèves dans tout le 7^e.
Programme détaillé et inscriptions :
135 bis, rue de l'Université (tél. 01 47 05 33 01)
et par mail : dac.cma7@paris.fr

Le 22 mars 2012 à 18 h

Représentation unique : « Tenues de service »

Événement de couture : L'Art ménager français. Par la créatrice : Marie-Cendrillon.
« L'un des arts contemporains exerce une activité corporelle très simple, en même temps qu'il diffuse une profonde et nouvelle simplification de l'esprit. Pourtant, il manque à l'appel dans les galeries indépendantes et les centres d'art nationaux. Nous vous invitons à réparer cet oubli ! »

Le 28 mars 2012 de 13 h 30 à 17 h 30

Initiation et tournoi d'échecs

Pour tous les enfants du 7^e de 5 à 18 ans.

Le 3 avril 2012 à 18 h

Des abeilles aux lianes poivrées, voyage culinaire à travers le Laos



Cérémonie de lancement du dernier livre de cuisine lao de l'ONG Friends-International. Découverte du travail de Friends-International, de produits asiatiques, le tout accompagné

de surprises visuelles, auditives et culinaires... Au profit d'enfants et de jeunes marginalisés du Laos.

Le 11 avril 2012

Chasse aux œufs de Pâques

14 h-16 h, toutes les demi-heures : atelier de peinture sur œufs, sur inscription.

16 h : chasse aux œufs dans le jardin de la mairie.

14 h-17 h : château gonflable dans la cour de la mairie.

7 en solidarité

Le Club d'entraide en plein essor !

→ Les premiers événements

Le Club d'entraide de la mairie du 7^e a commencé son activité le **15 décembre** dernier par un **jeu concours** au cours duquel des binômes jeune/personne âgée se sont affrontés. Chacun a été récompensé avec des chocolats offerts par Leonidas, et le binôme vainqueur a gagné un déjeuner chez Apollon.

Le **18 janvier**, l'Orchestre des jeunes talents du lycée Victor-Duruy a réuni jeunes du lycée et personnes âgées de l'arrondissement autour d'une **galette des rois intergénérationnelle**, après un concert révélant des prodiges !

Les **1^{er} et 2 février**, grâce à l'initiative et au partenariat de Voisins Solidaires, la mairie du 7^e a fêté la **Chandeleur des voisins** en proposant des crêpes au Nutella gratuites à tous les habitants.

Le **8 février**, le Club Malar a organisé son premier atelier « **Lecture et pâtisserie** », qui a été une très belle réussite. L'exercice a permis de révéler des personnalités et des talents cachés !

Le **17 février** a eu lieu le premier **concert de Rive Gauche Musique au théâtre Adyar** ouvert gracieusement aux personnes du Club d'entraide.

→ Des jeunes très impliqués

Le **16 février**, madame Suner, directrice adjointe du lycée Albert-de-Mun, a réuni sa classe de 2^{de} Pro Commerce à la mairie du 7^e pour proposer des événements dans le cadre du Club d'entraide jeunes/personnes âgées. Plus de dix projets ont émergé, tels que petits déjeuners rencontres, concerts, cours d'informatique, jeux de société, concours d'écriture, sorties

culturelles, soutien scolaire, cours de langues, coaching, transmission d'expérience et de savoir-vivre, etc. La réunion a permis de concrétiser quelques-uns d'entre eux (voir les prochaines dates), et des cours d'informatique devraient se mettre en place, donnés par les jeunes aux personnes âgées.

Interview de Johanna Lemaréchal, déléguée de la classe de 2^{de} Pro Commerce au lycée Albert-de-Mun.

Comment votre classe en est-elle arrivée à une telle mobilisation pour le Club d'entraide ?



© M

Dès le départ, notre classe était très soudée. Depuis la journée de charité, qui a lieu tous les ans au mois de décembre à Albert-de-Mun,

nous avons envie d'aider. Certaines autres classes de 1^{re} et terminale vont visiter des prisonniers ou des aveugles. Nous aussi avons envie de nous donner quelque part. Le projet de Club d'entraide proposé par la mairie du 7^e nous a beaucoup intéressés et a répondu à notre attente : apporter aux personnes âgées de la bonne humeur, de la jeunesse. Mais pas seulement, car c'est un véritable échange : elles ont beaucoup à nous apprendre, à nous transmettre ! Nous avons donc réfléchi ensemble pendant deux heures, et des projets se sont élaborés. Nous pensons même, si les personnes âgées sont aussi motivées, que nous pourrions à terme les aider pour leurs courses, faire des sorties avec elles, boire un café de temps en temps pour parler, ou même les visiter si elles ne peuvent plus sortir et sont seules.



Le spectacle de magie 2011 du CMAAS

→ Les prochaines dates du Club d'entraide

Lundi 19 mars à 20 h

Concert de Rive Gauche Musique au théâtre Adyar (4, square Rapp) : « Un autre regard sur le romantisme allemand ». Encore quelques places disponibles.

Vendredi 23 mars à 9 h

Petit déjeuner au self du lycée Albert-de-Mun (2, rue Olivet) sur le thème de l'emploi et de l'avenir professionnel. Les jeunes souhaitent accueillir des personnes âgées du 7^e pour partager avec elles et entendre leur témoignage professionnel, autour d'un petit déjeuner convivial.

Mercredi 28 mars à 14 h 30

Atelier écriture et atelier pâtisserie au Club Malar (88 bis, rue Saint-Dominique). Encore quelques places disponibles pour des jeunes !

Lundi 2 avril à 16 h 30

Concert des élèves et goûter dans le salon de thé du lycée Albert-de-Mun (2, rue Olivet). Ouvert à toutes les personnes âgées souhaitant partager un moment convivial avec la classe de seconde du lycée Albert-de-Mun.

Lundi 2 avril à 20 h

Concert de Rive Gauche Musique au théâtre Adyar (4, square Rapp) : « Aux origines du cinéma ». Encore quelques places gratuites.

Mercredi 4 avril à 14 h 30

Atelier peinture-dessin et atelier pâtisserie au Club Malar (88 bis, rue Saint-Dominique). Encore quelques places disponibles pour des jeunes !

Pour tous ces événements, l'inscription est obligatoire au 01 53 58 75 62.



© Caroline Sauvage / Mairie 7

Le CMAAS au service des plus démunis

Le Comité municipal d'animation et d'action sociale du 7^e arrondissement a été créé en 1923.

Il a pour but d'organiser et de patronner l'action sociale et culturelle, d'aider au développement de toutes manifestations sociales, culturelles et sportives dans le cadre de l'arrondissement et de ses quartiers. Il aide et favorise les activités sociales et économiques en vue du développement du 7^e arrondissement.

Tous les membres de l'association sont des bénévoles qui déploient toute leur énergie afin de venir en aide à la population du 7^e, et notamment aux personnes âgées.

Le CMAAS organise des manifestations, toutes entièrement gratuites pour les participants :

- « **Le spectacle de magie** » est offert une fois par an avant Noël aux enfants du quartier à qui on procure beaucoup de joie par cette représentation féérique donnée à la mairie avec un goûter et une distribution de cadeaux et de bonbons.
- « **La galette des rois-karoké** » se tient en janvier à la mairie dans une ambiance joyeuse, avec dégustation de cidre et d'une délicieuse galette des rois d'une pâtisserie du quartier.

Le CMAAS organise également des conférences et soutient les actions d'autres associations actives dans le 7^e.

Vous souhaitez des informations sur nos événements ? Vous connaissez des personnes à inviter ? Vous avez du temps et de la bonne humeur à offrir à l'association ? Toutes les bonnes volontés sont bienvenues !



© Alain Guizard

Chandeleur des voisins

- « **Le bal des seniors** » a lieu tous les ans à la mairie sous forme d'après-midi dansant avec orchestre et buffet.
- « **Le grand loto** » se tient une fois par an à la Maison des associations. Il accueille de nombreuses personnes isolées ou défavorisées pour un après-midi de jeu très festif. De nombreux lots sont offerts par l'association ou par des commerçants du quartier qui lui apportent leur soutien : un téléviseur écran plat, des places pour des dîners-spectacles, etc.

Une radio web par les jeunes du 7^e

À l'initiative de Rachida Dati, une quarantaine de collégiens de Jules-Romains, de lycéens et étudiants en prépa des lycées Victor-Duruy, Hulst, Sainte-Jeanne-Élisabeth et Albert-de-Mun se sont regroupés pour monter : **web7radio.fr**

Avec le soutien d'Alain Weill, président du groupe NextRadioTV, de Xavier Couture du groupe Orange, et de Fred Musa, animateur sur Skyrock, ils vont proposer en alternance, en direct et par podcasts, des émissions sur la culture, la musique, les sorties, la mode, les bons plans, mais aussi sur l'actualité et sur la politique vues par eux et pour eux.

Samedi 10 mars : lancement de la radio, qui émettra du lycée Albert-de-Mun !

CMAAS
4, rue Amélie
Paris 7^e
Tél. Paul Abib :
06 08 82 52 18.
cmaas7eme@gmail.com



Nos bénévoles tissent une chaîne de solidarité pour briser les solitudes et apporter joie et soutien aux habitants du 7^e, de gauche à droite : Marie-Annick Jagu, Marie-Claude Cavel, Martine Namy-Caulier, Pierre Dumont, Dominique Pinson, Françoise Chabault-Toti, Paul Abib (président), Monique Catroux-Jaffrezic, Nadia Jousset, Édith Codet, Annick Leroy, Danièle Giraudon.

Association GIAA Groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes



Favoriser l'accès des personnes aveugles ou malvoyantes à la culture, à l'information, aux études, à la vie professionnelle et aux loisirs est au cœur de la mission du Groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes. Le GIAA propose ainsi une librairie sonore et braille, donnant accès en prêt à plus de 20 000 livres audio et braille. Un kiosque sonore et braille pour les jeunes et les adultes permet de s'abonner à 19 revues audio et 7 revues en gros caractères ou en braille. L'association dispose également

d'un service d'adaptation à la demande : enregistrement audio, transcription en braille ou gros caractères et numérisation de documents.

Le GIAA, via le club emploi, répond aux problématiques rencontrées par les actifs déficients visuels en poste ou en recherche d'emploi et sensibilise les entreprises à l'embauche de personnes aveugles ou malvoyantes. L'association a choisi d'étendre ses services au conseil en orientation pour les plus jeunes.

N'hésitez pas à nous soutenir en tant que bénévole ou en adhérant à l'association. Parlez également de l'association autour de vous aux

personnes susceptibles d'être intéressées par l'un de nos services ! 7

GIAA
Voir... La vie autrement

Groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes
5, avenue Daniel-Lesueur
Paris 7^e
Tél. 01 47 34 30 00.
E-mail : giaa@giaa.org
Site : www.giaa.org

Association ARDEUR



parallèlement une activité de services à la personne et aux entreprises.

Services à la personne et aux entreprises

L'association répond ainsi à tous les besoins d'emploi de proximité : ménage, repassage, jardinage, bricolage, aide administrative, assistance informatique, travaux, manutention, garde d'enfants, aide aux devoirs, accompagnement dans les transports, portage des courses, préparation des repas, etc.

Si vous êtes un professionnel, commerçant ou société, ayant besoin de remplacer un salarié absent ou de tester la main d'œuvre avant un recrutement,

l'association trouvera la personne dont vous avez besoin. ARDEUR dispose d'un vivier de demandeurs d'emploi dans tous les domaines. Si vous avez un besoin particulier, ayez le réflexe de les contacter ! L'employé vient à domicile et une facture vous sera envoyée : l'association prend en charge toutes les démarches administratives du demandeur d'emploi.

Un accompagnement socio-professionnel agréé dans le 7^e arrondissement

Coopérant étroitement avec la Direction du travail et Pôle emploi, l'association joue un rôle social primordial en accompagnant de très près

chacun des demandeurs d'emploi vers le travail quotidien, tout en proposant des services défiscalisés ou à tarif modéré sans TVA pour les particuliers. Depuis peu, ARDEUR est agréée dans les 7^e, 8^e et 16^e arrondissements de Paris. 7

ARDEUR
DEPUIS 1989

Association ARDEUR
19, rue Bailly
92200 Neuilly
Tél. 01 47 47 95 10.
Site : www.ardeur.org

Le mot du député



Martine Aurillac,
député de Paris,
vice-présidente de la commission
des Affaires étrangères

© Mairie 7

La longue vague de froid qui a envahi notre capitale en février n'a pas arrangé l'état de notre voirie. Nombreux sont ceux qui habitent ou traversent notre arrondissement chaque jour et ne peuvent que constater la détérioration de nos avenues et de nos rues.

Fait unique, et c'est une première, aucun crédit n'a été obtenu cette année pour la voirie primaire dans notre arrondissement, c'est-à-dire pour les grands boulevards et les avenues. Or, l'état de certains boulevards, comme Saint-Germain

ou de certaines avenues, comme Duquesne, est déplorable. Les habitants en sont les principales victimes. On voit les effets dévastateurs de la politique municipale : des dépenses inconsidérées, des impôts en hausse constante, et des services publics dépréciés. Le pire exemple est la décision du maire de Paris de fermer les voies sur berges de façon unilatérale, sans concertation (que fait-on de l'avis négatif quasi unanime des habitants de notre arrondissement ?), sans offre alternative de transport, sans expérimentation grandeur nature, et surtout en lançant les appels d'offres sans attendre la fin de l'enquête publique. Heureusement, le Premier ministre a réagi au nom de l'État qui est propriétaire de ces terrains via le port. Selon lui – et comme la très grande majorité des habitants de notre quartier –, ce projet n'est pas correctement ficelé et pourrait avoir des conséquences sérieuses sur la vie des Parisiens. Le maire de Paris doit répondre maintenant à des questions posées également par la commission d'enquête : les conséquences sur la circulation, qui n'ont pas été correctement appréhendées, l'absence de système de transport alternatif et les conséquences d'une sorte de privatisation de sites remarquables. Il doit enfin écouter d'abord les habitants des 7^e et 6^e arrondissements, les premiers concernés par ce projet. ■

Le mot du sénateur



Yves Pozzo di Borgo,
sénateur, conseiller de Paris

© IIP Pictures

L'URGENCE DU GRAND PARIS

Après les attermoissements de la gauche parisienne lors du débat sur la métropolisation en Conseil de Paris le 6 février dernier, une bouffée d'air concernant le Grand Paris est venue de Claude Bartolone, président socialiste du Conseil général de Seine-Saint-Denis, qui a déclaré être partisan d'un retour au département de la Seine d'avant 1968, c'est-à-dire à la fusion progressive de Paris et de la petite couronne : Hauts-de-Seine, Val-de-Marne et Seine-

Saint-Denis. Claude Bartolone avait pourtant émis un avis contraire après le rapport Balladur de 2009 sur la réforme des territoires. Ce revirement doit être salué. Il témoigne d'une lucidité malheureusement trop rare chez ses amis politiques franciliens.

Une communauté urbaine unique pour dépasser les égoïsmes locaux. Pourquoi pas ? Ce n'est pas le seul moyen de construire notre métropole de demain. Mais, en tout cas, ce sera plus efficace que d'attendre qu'une gouvernance métropolitaine naisse de l'actuel syndicat Paris Métropole. Face aux réticences du maire de Paris et du président de la Région, il faut compter sur l'État et sur la lucidité de certains élus pour faire avancer le dossier. Comme le déplore le journaliste (de gauche) Guy Konopnicki dans *Marianne* : « Bertrand Delanoë n'est guère pressé de bousculer les frontières protectrices d'une gauche bourgeoise qui croit sauver la planète en se déplaçant à bicyclette. » Nous le suivons également lorsqu'il parle de Paris comme d'une « grosse bourgade fermée ». Nous l'avons souvent dit, à la suite de l'économiste Christian Saint-Étienne, élu centriste au Conseil de Paris : cet enfermement de la Ville de Paris sur ses 2 millions d'habitants ralentit la croissance du Grand Paris et du pays tout entier. En pleine crise économique, ce manque d'ambition remet en cause le statut de ville-monde auquel aspire légitimement Paris et compromet ses potentialités de développement économique. ■

LA COMPÉTENCE DE NOS I-COACHS À VOTRE SERVICE

Pour les particuliers, à domicile :

- Accompagnement à l'achat de votre ordinateur
- Formation personnalisée à domicile
- Assistance téléphonique 7j/7

Pour les professionnels, au bureau ou à domicile :

- Formation professionnelle continue (société agréée)
- Conseil et audit
- Dépannage et maintenance 7j/7
- Coaching personnalisé du dirigeant



Nos services sont parfaitement adaptés aux TPE et professions libérales.



06 60 32 06 65
www.natandco.eu

16, avenue de la Bourdonnais
75007 Paris



Paris7 Voyages

Tourisme d'affaires et de Loisirs
Ecotourisme, Voyages Culturels, Itinéraires Spirituels

Tel : 01.45.55.50.31 - info@paris7voyages.fr
www.paris7voyages.fr - 26, rue de Martignac 75007 Paris

Or-Côté 7^e

Monnaies d'Or et d'Argent
Lingot, Napoléon, 20[€]
Expertise Gratuite

80, av de Suffren
2, av de Champaubert
75015 Paris
01 47 83 72 86

Commerçants,
professionnels,
votre publicité ici

C'est à vous de voir.

contactez nous :
06 87 52 67 99
06 08 51 80 34
07 86 27 87 87



aria

Installation de sanitaire, cuisine, salle de bain
chauffage - cumulus - chaudière - radiateur
dégorgements - rénovations
remplacements de colonnes plomb ou fonte

Paris - Banlieue
Particuliers - Copropriétés - Syndics
Institutionnels - Etablissements privés / publics

Jean - Yves MONTEBAULT
7 rue Pierre Villey - 75007 Paris
T : 01 53 59 95 72 P : 06 07 45 17 57
ariamontebault@orange.fr

PLOMBERIE
CHAUFFAGE
DÉPANNAGE
TOUS CORPS
D'ÉTAT

7 un rendez-vous

La mairie du 7^e VOUS invite...



Conseil d'arrondissement

Mercredi 2 mai 2012 à 18 h 30, à la mairie du 7^e.

Conseils de quartier

École Militaire : mardi 20 mars 2012 à 18 h 30, à la mairie du 7^e.

Invalides : mercredi 9 mai 2012 à 18 h 30, à la mairie du 7^e.

École Militaire : jeudi 10 mai 2012 à 18 h 30, à la mairie du 7^e.

Saint-Thomas-d'Aquin : mardi 15 mai 2012 à 18 h 30, à la mairie du 7^e.

Gros Caillou : mercredi 16 mai 2012 à 18 h 30, à la Maison des associations du 7^e.

Merci de vérifier sur le www.mairie7.paris.fr si les dates ci-dessus ont été modifiées.

Renseignements pratiques

Mairie du 7^e arrondissement

116, rue de Grenelle - 75340 Paris cedex 07

Tél. 01 53 58 75 07 - Fax 01 53 58 75 57

www.mairie7.paris.fr

Accueil - Informations : 01 53 58 75 60

Accès à la mairie :

métro : Varenne ou Solférino

bus : ligne 69, station Grenelle-Bellechasse

Horaires d'ouverture

- De 8 h 30 à 17 h du lundi au vendredi, nocturne jusqu'à 19 h 30 le jeudi.
- Permanence d'état civil assurée le samedi de 9 h à 12 h 30 (déclarations de naissance ou de décès)

Accueil du public :

- Bureau d'accueil : rez-de-chaussée
Tél. 01 53 58 75 60
- Affaires générales (inscriptions crèches et écoles, délivrance de certificats, recensement militaire, urbanisme) : 1^{er} étage du bâtiment central
Tél. 01 53 58 75 73 / 01 53 58 75 80
- État civil : 1^{er} étage du bâtiment central
Tél. 01 53 58 75 70 / 01 53 58 75 71

- Élections : 1^{er} étage du bâtiment central
Tél. 01 53 58 75 94 / 01 53 58 75 90 / 01 53 58 75 84
- Logement : 1^{er} étage du bâtiment central (lundi et jeudi) - Tél. 01 53 58 75 94

Services logés en mairie

- Centre d'action sociale : porte D, rez-de-chaussée
Tél. 01 53 58 77 16
- Caisse des écoles : escalier E, 1^{er} étage
Tél. 01 45 51 35 99
- Tribunal d'instance : bâtiment central, 1^{er} étage
Tél. 01 45 51 86 37
- Bibliothèque Saint-Simon : porte D, rez-de-chaussée (jeunesse) et 2^e étage (adultes)
Tél. 01 53 58 76 40
- Antenne de la préfecture de police, porche principal : services ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 et le jeudi de 8 h 30 à 19 h

Maison des associations du 7^e

4, rue Amélie - Tél. 01 53 59 44 90

Conseil de la jeunesse du 7^e

Tél. 01 53 58 75 52 - conseil.jeunesse7@paris.fr

Permanence des élus du 7^e

Martine Namy-Caulier

Conseiller de Paris - premier adjoint chargé des questions relatives aux projets de transformation d'immeuble en bureau ou locaux d'habitation
Jeudi sur rendez-vous
Tél. 01 53 58 75 32

Michel Dumont

Conseiller de Paris chargé des grands projets et de l'urbanisme
Mercredi de 18 h à 19 h
Tél. 01 53 58 75 17

Emmanuelle Dauvergne

Conseiller de Paris chargé de l'accueil, de l'information du public et des projets numériques
Uniquement sur rendez-vous
Tél. 01 53 58 75 06

Martine Aurillac

Député de Paris, vice-présidente de la commission des Affaires étrangères
1^{er} et 3^e lundi de chaque mois de 15 h à 16 h et sur rendez-vous à l'Assemblée nationale.
Tél. 01 40 63 67 92

Yves Pozzo di Borgo

Sénateur de Paris, conseiller de Paris
Uniquement sur rendez-vous
Tél. 01 53 58 75 62

Thierry Hodent

Adjoint au maire chargé des affaires scolaires, des conseils de quartier, du commerce, de l'artisanat et de la culture
Lundi de 18 h 30 à 19 h 30 sur rendez-vous
Tél. 01 53 58 75 30

Annick Leroy

Adjoint au maire chargé du handicap
Mercredi de 11 h à 12 h sur rendez-vous
Tél. 01 53 58 75 30

René-François Bernard

Adjoint au maire chargé de l'environnement, des espaces verts et de la propreté
Mardi de 17 h à 18 h sur rendez-vous
Tél. 01 53 58 75 29

Florence Gerbal-Mieze

Adjoint au maire chargé de la petite enfance et des associations
Vendredi de 14 h 30 à 17 h 30 sur rendez-vous
Tél. 01 53 58 75 29

Jean-Philippe Hubin

Conseiller d'arrondissement chargé du patrimoine, de la sécurité et des affaires sociales
Mardi de 18 h à 19 h sur rendez-vous
Tél. 01 53 58 75 62

Philippe Michel

Conseiller d'arrondissement chargé du sport
Jeudi de 18 h à 19 h sur rendez-vous
Tél. 01 53 58 75 32

Sylvie de Léotoing

Conseiller d'arrondissement en charge de la jeunesse
Mercredi de 17 h à 18 h sur rendez-vous
Tél. 01 53 58 75 32

Sonia Ledoux

Conseiller d'arrondissement
Uniquement sur rendez-vous
Tél. 01 53 58 75 62

Laurence Girard

Conseiller d'arrondissement
Mercredi de 18 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous
Tél. 01 53 58 75 62

Véronique Delvolvé-Rosset

Conseiller d'arrondissement
Vendredi de 15 h à 16 h sur rendez-vous
Tél. 01 53 58 75 62

Parti socialiste

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : UN ENJEU DÉMOCRATIQUE

Les femmes restent confrontées aux inégalités professionnelles avec, à compétences égales, des écarts de salaires importants. Elles sont sous-représentées dans les mandats électifs. Elles subissent particulièrement violences, discriminations et préjugés.

Avancer sur ces questions est une priorité de la mairie de Paris

Au-delà d'un plan d'envergure en direction du personnel de la mairie de Paris, l'équipe municipale a engagé un programme ambitieux pour favoriser l'accès des Parisiennes aux dispositifs d'insertion professionnelle, comme la mise en place de partenariats avec les réseaux de créations d'activités et d'entreprises par des femmes (Paris pionnières, IRFED). Une attention particulière est portée aux femmes en situation de précarité et de monoparentalité.

Paris a également engagé une politique volontariste de lutte contre les violences faites aux femmes. Malgré les discours sur la « *grande cause nationale 2010* », les politiques gouvernementales restent largement en deçà de l'enjeu comme en témoignent la baisse des subventions aux associations venant en aide aux femmes victimes de violences et le manque criant de structures d'hébergement.

La Ville de Paris a au contraire poursuivi son investissement en la matière avec des campagnes de sensibilisation, des partenariats avec des associations de lutte contre les violences, ainsi qu'avec les bailleurs sociaux pour l'hébergement des victimes.

Pour lutter contre les rapports de domination de genre qui enferment les garçons et les filles dans des représentations stéréotypées de leurs rôles dans la société, la municipalité a développé un programme pour promouvoir l'éducation à l'égalité et à la sexualité à l'école.

Finalement, en renforçant son réseau de centres de planification et en le faisant connaître, Paris facilite le recours à la contraception, tout en préservant l'accès à l'interruption volontaire de grossesse. Les inégalités entre les femmes et les hommes persistent dans tous les domaines. Nous poursuivrons tous les combats nécessaires pour atteindre une réelle égalité.

Bonne journée des femmes le 8 mars !

Laurence Girard

Laurence Girard,
conseiller d'arrondissement socialiste
laurencegirardhessler@gmail.com - 06 71 98 57 87
Permanence tous les mercredis entre 18 h et 19 h
et le samedi matin uniquement sur rendez-vous.



© M

Modem

LA QUESTION DU MUR DE LA PAIX SUR LE CHAMP-DE-MARS N'EST PAS CLOSE

On aurait pu le croire tant les commentaires des décisions de justice, aussi bien judiciaire qu'administrative, semblent défavorables au déplacement du Mur de la Paix. D'un côté, le tribunal de grande instance de Paris condamnait le maire du 7^e arrondissement pour diffamation, d'un autre côté, début février, le tribunal administratif de Paris rejetait le recours du Comité d'aménagement du 7^e. La presse a bien sûr considéré que tant la mairie du 7^e que le Comité d'aménagement du 7^e avaient perdu leur combat pour le déplacement du Mur. Il n'en est rien.

En effet, si on lit la décision du tribunal administratif de Paris, celui-ci considère que l'occupation du domaine public par le Mur de la Paix est bien illégale : ni les divers courriers des ministres de la Culture successifs ni les autorisations temporaires du maire de Paris ne changent ce point : les propriétaires du Mur de la Paix ne disposent pas d'un titre légal d'occupation du domaine public. Et c'est cela qui compte. En revanche, le tribunal de Paris considère que la mairie de Paris doit chercher un autre emplacement pour le Mur et qu'elle est bien en train de le faire.

Le conseil d'arrondissement a voté, à notre initiative, un vœu demandant le déplacement du Mur de la Paix afin de redonner au Champ-de-Mars toute sa perspective, tout en demandant aux différentes autorités de trouver un lieu pour le Mur de la Paix, œuvre d'art remarquable par le symbole qu'elle représente. La presque-unanimité (moins une abstention de notre collègue socialiste) montre bien que les élus comme les habitants du 7^e restent mobilisés sur le sujet. La récente décision du tribunal administratif de Paris nous conforte dans cette voie.

Des habitants du 7^e m'ont dernièrement présenté une maquette d'un nouvel emplacement du Mur de la Paix, de l'autre côté de l'École Militaire. L'idée est séduisante et doit être travaillée.

Notre engagement pour que le Champ-de-Mars retrouve sa belle perspective reste total. Vous pouvez compter sur nous.

V. Delvolvé-Rosset

Véronique Delvolvé-Rosset,
conseiller d'arrondissement
Permanence le vendredi de 15 h à 16 h sur rendez-vous.



© M



7original

C'est un moyen de se faire remarquer !
Mais ce n'est pas le seul !

C'est à vous de voir.

contactez le :

06 87 52 67 99

07 86 27 87 87



A l'aide de votre smartphone, flashez le code de cette page ou rendez-vous sur www.7avousdevoir.fr
Téléchargez gratuitement l'application flashcode sur votre smartphone en quelques clics sur <http://www.flashcode.fr/telecharger/>

www.lacompagniedulit.com



LA COMPAGNIE DU LIT

Les grandes marques à petits prix !

**LA FÊTE
DES PRIX**

JUSQU'À

Les
Festiliteries

DU 5 MARS AU 29 AVRIL

PARIS 7^{ème}

28, av. de la MOTTE-PICQUET - 01 47 05 00 07

Horaires : du mardi au samedi de 10h à 19h, le lundi de 14h à 19h

*Offre valable du 05/03/12 au 29/04/12, sur une sélection de produits étiquetés en magasins, dans la limite des stocks disponibles.